

Comment organiser une réunion Tupperwatt ?

Version café, pique nique ou apéro, les réunions Tupperwatt ont pour but de faire connaître l'offre d'Enercoop et d'aider des personnes intéressées à franchir le pas, en toute convivialité et avec une dimension collective

Le sociétaire invite des personnes potentiellement intéressées par Enercoop. Un intervenant d'Enercoop, salarié ou bénévole vient parler d'Enercoop et répondre aux questions. L'hôte témoigne aussi de son choix. L'objectif est de favoriser le « passage à l'acte » → Signature sur place ou promesse de signature.

Où ?

- A la maison
- Dans un tiers lieu : café associatif, au sein de l'entreprise, d'une association ; plutôt un lieu convivial.

Avec qui ?

Des amis, Des voisins, Des collègues, Les membres d'une association
8 personnes minimum, 20 maxi (au delà, prévoir 2 intervenants Enercoop ou un format conférence)

Quand ?

En soirée, ou à la pause déjeuner ; à 18h version goûter ; tout est possible !
La durée s'adaptera (présentation rapide en 45 minutes pour une pause déjeuner, 2h pour une soirée)

Est-ce ouvert à tous ?

C'est au choix. Vous pouvez en faire la publicité et rendre la réunion publique ; ou préférer un temps privé.

Support par Enercoop :

- un FAQ pour répondre aux questions les plus courantes
- Plaquettes et bulletins de souscription
- Fiche contact pour faire estimations tarifaires par la suite
- Enveloppe timbrée pour le retour des documents
- Communiqué de presse type à envoyer aux journaux locaux si réunion publique
- Autres selon les cas (dossier pour élus, entreprises....)
- Notre aide en amont bien sûr !

Variantes : on peut aussi :

- Présenter Énergie Partagée
- Inviter un autre acteur de la transition
- Présenter un projet citoyen en cours de montage
- Diffuser des extraits de film (« L'urgence de ralentir », « Faim de pétrole / Le Pavé », interviews courtes...)

Prise en charge par Enercoop Bretagne :

- Déplacement de l'intervenant
- Envoi des documents et retour des contrats et fiches contacts

Amande.gat@enercoop-bretagne.fr – 02 30 96 65 83